

LE projet éducatif des EEDF



Parce que le Scoutisme est un mouvement d'éducation par l'action, les Eclaireuses Eclaireurs de France permettent ainsi aux enfants, aux jeunes et aux adultes de vivre concrètement, dans et par l'action, l'ensemble des valeurs auxquelles ils se réfèrent. Ces valeurs et principes légitiment leurs projets, leurs actions, leur conduite et leurs prises de position. Notre mouvement a aussi vocation pour s'engager ou prendre positions, seul ou avec d'autres organisations politiques, philosophiques, associatives, syndicales ou autres chaque fois qu'un de ses principes fondamentaux est remis en cause. Loin de donner LA réponse, les Eclaireuses Eclaireurs de France proposent à chacun une éducation aux valeurs, une éducation à la liberté : celle de la liberté de choix et de trouver ses propres réponses, celle de la liberté de donner un sens à sa vie, en complémentarité des autres formes d'éducation (la famille, l'école, les amis, etc.).

Des valeurs

- En affirmant le respect fondamental de l'homme dans sa diversité, lutter contre toute forme de discrimination et d'intolérance, **c'est le choix de la laïcité.**
- En s'éduquant réciproquement les uns par les autres, en éduquant en commun les filles et les garçons, **c'est l'affirmation de la coéducation.**
- En faisant le choix de relations égalitaires, en permettant à chacun avec ses droits et ses devoirs de participer à l'élaboration de projets communs et de prendre des responsabilités, en vivant la citoyenneté, **c'est la volonté d'être une école de démocratie.**
- En étant ouvert au monde et à l'autre, en développant un état d'esprit, d'échange, de partage, d'écoute, de construction commune **c'est faire vivre ouverture et solidarité.**
- En apprenant à connaître et à comprendre le monde, en agissant pour protéger et faire respecter équilibre et harmonie, **c'est notre engagement pour l'environnement.**

Une association laïque de scoutisme

Fondée en 1911 l'association des Éclaireuses Éclaireurs de France (les Éclés pour les intimes) est un mouvement de scoutisme laïque inscrit dans l'éducation populaire et organisée en 22 régions et environ 250 structures locales d'activité (groupes locaux, centres permanents et services vacances) réunissant 35 000 adhérents dont 4 000 cadres éducatifs et pédagogiques bénévoles.



Le scoutisme est un mouvement éducatif pour les jeunes fondé sur le volontariat, à caractère non politique, ouvert à tous sans distinction d'origine ni de croyance.

Son but : contribuer par l'éducation à la formation de citoyens libres, responsables, solidaires et engagés en les aidants à développer leurs potentiels : physique, intellectuel et sociaux.

C'est une méthode éducative fondée sur :

- L'engagement.
- L'éducation par l'action.
- La vie en petits groupes.
- Des programmes attractifs et progressifs.

Le Scoutisme chez les Eclaireuses Eclaireurs de France, c'est ...

- Proposer à des enfants, des jeunes et des adultes de construire des projets au sein d'un espace co-géré dans lequel chacun apprend et prend des responsabilités.
- Permettre à chacun de progresser individuellement et collectivement pour s'engager socialement et s'accomplir dans la société.
- Vivre des rencontres, des loisirs autour de valeurs partagées qui rassemblent des personnes engagées. Cet engagement s'accomplit au travers d'activités organisées et vécues selon les principes et la méthode du scoutisme et respectant notre projet éducatif.

La laïcité est le premier principe mis en avant dans notre projet éducatif, celui-ci guide à la fois notre démarche éducative et nos engagements, en affirmant le respect fondamental de l'homme dans sa diversité et en luttant contre toute forme de discrimination et d'intolérance. L'association des EEDF est agréée par le ministère de l'Education Nationale depuis 1945 en tant qu'association qui prolonge l'action de l'enseignement public.

La laïcité chez les Eclaireuses Eclaireurs de France, c'est ...

- Elle n'est pas seulement une attitude de l'individu, elle implique une action collective, militante et engagée au-delà de la tolérance trop souvent passive et repose sur la reconnaissance de valeurs communes à l'humanité.
- La vie en commun dans une société est régie par des règles et des lois ; elle comporte des droits et des devoirs ; ceux-ci s'appliquent à tous, de manière identique et impartiale, quelles que soient les appartenances (ethniques, religieuses, philosophiques, politiques, culturelles...) de chacun.
- La laïcité contribue à la fois à l'enrichissement personnel et à l'instauration d'une cohérence sociale ; c'est un art de vivre ensemble.
- Etre éducateur laïque, c'est exiger le respect de l'autre. C'est revendiquer pour tous et assurer à chacun le droit du choix, la possibilité d'un développement spirituel. C'est éduquer aux valeurs, à la liberté et à la compréhension des cultures.

Les statuts : extrait but et composition

Article 1 : PRINCIPES GENERAUX

1.1 L'association des Eclaireuses Eclaireurs de France a pour but de contribuer à la formation de la jeunesse par l'animation de sociétés de jeunes selon les principes et pratiques du scoutisme.

L'association est un mouvement de jeunesse qui, dans une perspective d'éducation permanente, réunit des enfants, des adolescents et aussi des adultes qui prennent ensemble des responsabilités et, par ce moyen, poursuivent leur formation.

1.2 L'association, laïque comme l'Ecole publique, est ouverte à toutes et à tous, sans distinction d'origines ou de croyances. Elle ne relève d'aucun parti ni d'aucune église et s'interdit toute propagande religieuse, philosophique ou politique. Chacun de ses membres est assuré de trouver, au sein de l'association, respect et compréhension.

1.3 S'imposant le respect effectif de la dignité et des virtualités propres à chacun de ses membres, l'association, ouverte aux garçons et aux filles, pratique la coéducation.

1.4 L'association vise à former des citoyens engagés qui connaissent leur pays, ouverts sur le monde, conscients des problèmes liés aux enjeux sociaux, culturels, environnementaux, économiques et attachés à les résoudre. L'association ne sépare pas ce devoir civique de la lutte pour libérer l'homme et la femme de tout asservissement. Elle s'efforce de promouvoir la nécessaire entente entre les peuples par la pratique de la fraternité entre tous les jeunes de tous les pays et s'engage à lutter contre toute forme de racisme.

Elle apprend aux enfants, aux jeunes et aux adultes à connaître et comprendre le monde dans lequel ils vivent, et engage tous ses membres à agir pour protéger et faire respecter l'équilibre et l'harmonie de notre environnement.

1.5 L'association a une durée illimitée ; elle a son siège à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis).



Les éclés et le handicap

Dès 1931, des photos stipulent l'accueil d'enfants en situation de handicap; le scoutisme d'extension (accueil de jeunes « particuliers ») remonte à cette époque aux EEDF; il est à resituer dans le cadre, d'une part du rôle d'une association complémentaire de l'Enseignement Public (dont les propositions ont inspiré la pédagogie des classes de perfectionnement alors), d'autre part du développement de l'action sociale amenant à la création d'instituts spécialisés prenant en charge des jeunes en fonction de leur handicap, pathologie ou difficultés.

Jusque dans les années 60, le secteur Extension a recouvert 2 domaines :

- les unités d'accueil de jeunes présentant un handicap, unités d'aveugles, mal-voyants, sourds, paralysés, déficients intellectuels, ..., selon les terminologies de l'époque, ou accueil intégré au sein d'unités de jeunes valides.
- les unités d'accueil de jeunes touchés par des problèmes sociaux, « qualifiés d'enfance en danger », le secteur de la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence, qui a contribué, à partir des EEDF, à la création de l'ANEJI (Association Nationale des Educateurs de Jeunes Inadaptés).

Depuis 1965, les EEDF organisent des séjours de vacances accueillant des enfants, jeunes, et adultes en situation de handicap mental. L'accueil de jeunes sourds est structuré dans le cadre des Loisirs Educatifs de Jeunes Sourds (qui ont fêté leur 50^{ème} anniversaire en 2014).

En 2015, il existe trois services vacances nationaux : Caen-Colombelles, Chalon sur Saône et Orléans. Ces services organisent plus de 250 séjours adaptés chaque année, accueillant environ 4500 vacanciers, soit 1 700 mineurs et 2 800 adultes pour 70 000 journées d'accueil, au sein de séjours adaptés ou dans un cadre d'inclusion.

Au travers de ses activités, en procurant un cadre et un style de vie nouveau, le mouvement propose de développer l'autonomie, de favoriser l'épanouissement de la personnalité chez les vacanciers. La dynamique du projet s'organise autour des notions de détente, de découverte, de convivialité, en privilégiant l'aspect ludique tant dans les activités que dans le vécu quotidien.

Enfants, jeunes ou adultes sont avant tout en vacances, temps propice pour la découverte, l'initiative, la rencontre

L'encadrement se soucie des possibilités, des désirs, des besoins et des limites de chacun. Permettre à chacun d'avoir des ambitions, aider ou soutenir la réalisation de projets, valoriser ce qui est entrepris, sont des moyens pour l'accès des personnes en situation de handicap à la société de tous.

Ces vacances adaptées sont prises en charge par des équipes d'animation composées d'animateurs et de directeurs volontaires sensibilisés et formés à l'approche du handicap mais non-professionnels du secteur médico-social. Les EEDF ont donc mis en place des formations spécifiques (AVLA / DVLA) pour les animateurs et directeurs de vacances adaptées aux personnes en situation de handicap mental.

Le choix de ses vacances

Ce choix nous semble important. Il est nécessaire que la personne qui désire partir en vacances sache bien où elle va et ce qui lui sera proposé. Un manque d'informations est très souvent à l'origine d'échecs, de difficultés, de vacances mal vécues. Les catalogues vacances présentent les grandes lignes des projets de séjours. Les différentes équipes d'animation y apporteront leur sensibilité, en tenant compte des goûts et possibilités des participants. La constitution de groupes homogènes est l'un des facteurs essentiels au bon déroulement de chacun des séjours, la motivation, l'exercice d'un choix, l'information sont des facteurs essentiels pour des vacances adaptées réussies.

Dans notre projet « Vacances Adaptées », nous voulons favoriser ce choix et le respecter car aux EEDF : respecter un choix, c'est respecter la personne qui émet celui-ci.



Les objectifs des séjours adaptés

Pour les EEDF, les vacances doivent permettre à chacun :

- Un enrichissement personnel.
- La détente, le repos, les loisirs et le plaisir tant personnel que partagé.
- L'expression, la participation et la prise de responsabilités.
- Une expérience collective tout en vivant dans un climat de partage et de respect.
- Des découvertes, des échanges, des rencontres favorisant l'intégration sociale.
- Un changement, un rythme différent, un nouvel espace de vie mais une continuité de lien, avant, pendant et après l'aventure.

Prendre en compte chacun, chacune, en tenant compte de son âge, de ses potentialités, de ses souhaits doit être un souci permanent.

La charte qualité des vacances adaptées aux EEDF

Dans un souci constant d'amélioration de nos propositions et afin de préciser nos choix, nous avons décidé la mise en place d'une charte de qualité. Celle-ci engage l'association et par la même occasion les équipes d'organisation, de direction et d'animation des séjours tant dans l'accueil de mineurs que d'adultes, de manière adaptée.

La charte qualité garantie les éléments suivants :

- La garantie d'une sécurité physique, affective, et morale pour tous les participants est un élément transversal à toutes les activités et à toutes les situations de vie de nos séjours;
- Des projets et des thèmes de vacances, qui tout en suivant les évolutions des demandes sociales, prennent leurs racines dans les valeurs de l'association : citoyenneté, découverte de l'environnement, solidarité, plein air...;
- Une communication avec les différents partenaires avant, pendant et après les séjours (participants, parents, institutions, administrations...);
- Une vie quotidienne respectueuse de chaque vacancier, de ses rythmes, de ses besoins particuliers au sein d'un petit groupe de vie;
- Une participation de chacun, à sa mesure en prenant en compte le degré d'autonomie, dans la vie collective, organisée ensemble (courses, repas, services...);
- Un cadre d'accueil, une organisation, des moyens et des conditions matériels (structure en dur, en plein air, en itinérance) permettant une réelle qualité de vie et une sécurité affective;
- Des activités vécues comme des moments de découverte, de plaisir, de communication dont les temps de la vie quotidienne en font parties intégrantes;
- Une équipe d'encadrement compétente, formée, où chacun a une place, un rôle et des tâches définies. Cette équipe est supérieure en nombre au regard des réglementations Jeunesse et Sport, et en raison des exigences pédagogiques de l'association et du public accueilli (mineurs, adultes et selon l'autonomie);
- Un suivi des prescriptions médicales de chaque vacancier.

Les objectifs du service vacances de Caen Colombelles

1. Développer la pédagogie
 - a. Respecter un accueil par tranche d'âge, notamment chez les adultes;
 - b. Garantir la vie en petit groupe ;
 - c. Favoriser la participation effective des vacanciers au choix des actions et à la vie quotidienne ;
 - d. Poursuivre l'expérimentation de l'accueil des jeunes présentant des troubles du comportement
2. Développer la formation et l'accompagnement de nos équipes
 - a. Garantir un accompagnement et un soutien aux équipes
 - b. Développer la formation AVLA/DVLA et les formations initiales (BAFA/BAFD)
3. Améliorer la communication aux adhérents et à leurs représentants

